

## Pourquoi mettre en andains les rémanents de coupe ?

Les rémanents de coupe sont les bois (principalement les branches) sans valeur marchande laissés en forêt après une exploitation forestière. Comme ici, ils sont parfois rassemblés en andains, ce qui permet de :

- ⇒ Faciliter la plantation et son entretien (espace libre pour les plants, accès des ouvriers).
- ⇒ Arracher la ronce lors de la mise en andains des branches et ainsi freiner sa concurrence sur les jeunes plants.
- ⇒ Offrir des lieux protégés (caches) à la microfaune et aux oiseaux (nidification).
- ⇒ Etablir les futurs layons de débardage pour la prochaine exploitation forestière.



**NatuRando**  
clin d'œil  
Coup d'œil